

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE CAMARET SUR AYGUES

Dossier n° DP08402922N0108

Date de dépôt : 01/12/2022

Affiché le 01/12/2022

Demandeur : **SAS CORE ENERGIES**Objet : **Panneaux photovoltaïques sur toiture**

Adresse terrain : 18, lotissement du bosquet de la dame à Camaret-sur-aygues (84850)

ARRÊTÉ 2022-URBA 390
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de Camaret-sur-aygues

Le Maire de Camaret-sur-aygues,

Vu la déclaration préalable présentée le 01/12/2022 par la SAS CORE ENERGIES, demeurant 33 FAUBOURG DE LUYNES à COURTHEZON (84350);

Vu l'objet de la déclaration :

- Pour la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture
- Sur un bâtiment situé 18 lotissement du bosquet de la dame à Camaret-sur-aygues (84850) ;

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu le Plan local d'urbanisme (PLU) approuvé le 13/12/2016, opposable le 22/12/2016 et modifié le 07/12/2017 et le 22/01/2020 ; ;

Vu le Plan de prévention des risques naturels inondation (PPRI) concernant le bassin versant de l'Aygues, de la Meyne et du Rieu approuvé le 24 février 2016 ;

Vu la situation du terrain en zone 1 AUd ;

ARRÊTE

Article unique

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable

Fait à Camaret-sur-aygues, le 06/12/2022

Le Maire,

Philippe de BEAUREGARD

